

Novances - David & Associés	Deloitte & Associés
« Horizon »	6, place de la Pyramide
455, Promenade des Anglais	92908 Paris-La Défense Cedex
06285 Nice Cedex 3	S.A.S. au capital de 2 188 160 €
	572 028 041 RCS Nanterre
	Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

## GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Société anonyme

109, rue Jean Aicard

83300 Draguignan

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

##### **Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

<b>Evaluation des titres de participation et des créances rattachées à des participations</b> <i>(Notes D.1-3 Actif – « Immobilisations financières – Dépréciations » et B – « Événements post-clôture » de l'annexe aux comptes annuels)</i>	
<b>Point clé de l'audit</b>	<b>Réponse apportée lors de notre audit</b>
<p>Au 31 décembre 2020, les titres de participation et les créances rattachées à des participations (concernant exclusivement la participation ZEPHIRE) figurent respectivement au bilan pour un montant net de 47,9 millions d'euros et de 32,7 millions d'euros au regard d'un total bilan de 203,1 millions d'euros.</p> <p>Les titres de participation sont comptabilisés au coût historique d'acquisition majoré des frais d'acquisition.</p> <p>Comme indiqué en note D.1-3 Actif – « Immobilisations financières - Dépréciations » de l'annexe aux comptes annuels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les titres de participation font l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur d'utilité est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'utilité est généralement estimée par la Direction en fonction des perspectives de rentabilité des titres de participation concernés. Celle-ci est déterminée en calculant la valeur d'entreprise (via un calcul des flux futurs de trésorerie actualisés) de laquelle est déduite l'endettement financier net, sachant qu'elle doit être égale au minimum à la quote-part des capitaux propres détenus,</li> <li>- la créance rattachée à la participation ZEPHIRE fait l'objet d'une provision pour dépréciation en fonction du</li> </ul>	<p>Nos travaux ont consisté à vérifier que l'évaluation par la Direction des valeurs d'utilité des titres de participation s'appuie sur une justification appropriée des méthodes d'évaluation et des éléments utilisés et :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- à obtenir les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction et approuvées par le Comité de Direction, et à apprécier le caractère raisonnable de ces dernières par rapport à l'environnement économique,</li> <li>- à apprécier la cohérence des hypothèses retenues, notamment, avec l'aide de nos spécialistes internes en évaluation, celle relative au calcul des taux d'actualisation appliqués aux flux de trésorerie estimés attendus, et le taux de croissance à l'infini,</li> <li>- à vérifier que les valeurs d'utilité des titres de participation étaient au minimum égales aux quotes-parts de capitaux propres détenus.</li> </ul> <p>Au-delà de l'appréciation des valeurs d'utilité des titres de participation, nos travaux ont consisté également à apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées, notamment au regard de l'incident technique survenu postérieurement à la clôture tel que décrit en note B - « Événements post-clôture » et le caractère approprié des informations relatives aux analyses de sensibilité</p>

<p>caractère recouvrable de cette créance. Celui-ci est apprécié au travers d'un calcul des flux de trésorerie non actualisés que la participation sera en mesure de générer jusqu'à la fin du contrat de Délégation de Service Public qu'elle porte.</p> <p>L'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation et des flux de trésorerie futurs de la société ZEPHIRE requiert l'exercice du jugement de la Direction sur les perspectives de rentabilité ainsi déterminées.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation et des créances rattachées aux participations constituait un point clé de l'audit, en raison de leur poids significatif et du degré de jugement inhérent à la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction.</p>	<p>présentées dans les annexes aux comptes annuels.</p>
--	---

#### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

#### Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires, à l'exception du point ci-dessous.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives au nombre de factures d'achat et de vente non réglées à la date de clôture dont le terme est échu.

## **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

## **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires**

### **Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel**

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n°2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L451-1-2 du Code monétaire et financier.

## **Désignation des commissaires aux comptes**

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT par l'assemblée générale du 28 décembre 2002 pour Deloitte & Associés et par celle du 22 juin 2009 pour Novances - David & Associés.

Au 31 décembre 2020, Deloitte & Associés était dans la 19<sup>ème</sup> année de sa mission sans interruption et Novances - David & Associés dans la 12<sup>ème</sup>, dont respectivement 16 et 12 années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

#### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

##### **Objectif et démarche d'audit**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

#### Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Nice et Marseille, le 22 juillet 2021

Les commissaires aux comptes

Novances - David & Associés

Jean-Pierre GIRAUD

Deloitte & Associés



Philippe BATTISTI

# **COMPTES ANNUELS**

Bilan

Compte de résultat

Annexe

# Bilan Actif

		31/12/2020			31/12/2019
		Etat exprimé en euros	Brut	Amort. et Dépréc.	Net
					Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement	1 747		1 747	
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 160 720		1 024 716	136 004
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMobilisations corporelles</b>				
	Terrains	1 450 000			1 450 000
	Constructions	5 185 177		3 352 389	1 832 787
Installations techniques, mat. et outillage indus.	2 930 294		2 072 068	858 226	
Autres immobilisations corporelles	21 174 820		18 982 269	2 192 551	
Immobilisations en cours	414 451			414 451	
Avances et acomptes					
<b>IMMobilisations financières (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	49 079 402		1 180 782	47 898 620	
Créances rattachées à des participations	33 563 100		817 000	32 746 100	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 761 311		64 504	1 696 807	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>116 721 023</b>		<b>27 495 476</b>	<b>89 225 547</b>	<b>92 888 645</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements	150 368			150 368
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				10 009
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>	<b>24 297</b>			<b>24 297</b>
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	27 958 669		55 573	27 903 096
	Autres créances	48 675 800		4 152 189	44 523 611
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>	<b>15 928 339</b>		<b>303 890</b>	<b>15 624 449</b>	
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>25 039 134</b>			<b>25 039 134</b>	
Charges constatées d'avance	634 491			634 491	
<b>TOTAL (III)</b>	<b>118 411 097</b>		<b>4 511 652</b>	<b>113 899 445</b>	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)</b>				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>235 132 120</b>		<b>32 007 129</b>	<b>203 124 992</b>	<b>202 806 424</b>
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				2 183 000	3 000 000
(3) dont créances à plus d'un an				4 218 310	10 111 610

## Bilan Passif

	Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel	21 416 000	21 416 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	3 873	3 873	
Ecart de réévaluation			
<b>RESERVES</b>			
Réserve légale	2 141 600	2 141 600	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	196 162	196 162	
Report à nouveau	35 169 280	35 402 815	
<b>Résultat de l'exercice</b>	(483 171)	(233 536)	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	550 937	987 072	
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>58 994 681</b>	<b>59 913 986</b>	
<b>Autres fonds propres</b>			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>Total des autres fonds propres</b>			
<b>Provisions</b>			
Provisions pour risques	323 850	405 801	
Provisions pour charges	6 531 671	6 612 241	
<b>Total des provisions</b>	<b>6 855 521</b>	<b>7 018 042</b>	
<b>DETTES (1)</b>			
<b>DETTES FINANCIERES</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	51 727 514	51 452 461	
Emprunts et dettes financières divers	71 324 795	68 752 068	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	142 425	824 173	
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 250 312	5 730 921	
Dettes fiscales et sociales	9 335 186	8 489 564	
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	471 691	601 050	
Produits constatés d'avance (1)	22 868	24 158	
<b>Total des dettes</b>	<b>137 274 790</b>	<b>135 874 395</b>	
Ecarts de conversion passif			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>203 124 992</b>	<b>202 806 424</b>	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(483 170,80)	(233 535,76)	
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	100 579 628	100 434 357	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créateurs de banques et CCP	1 678 888		

# Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019	
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	484		484	5 809
	Production vendue (Biens)	27 977		27 977	(10 760)
	Production vendue (Services et Travaux)	32 511 785		32 511 785	44 651 290
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>32 540 246</b>		<b>32 540 246</b>	<b>44 646 339</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			171 286	182 319
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			3 919 504	4 058 232
	Autres produits			3 952	21 604
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>	<b>36 634 989</b>			<b>48 908 495</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock			10 009	5 023
	Achats de matières et autres approvisionnements			1 876 140	2 178 709
	Variation de stock			70 926	8 236
	Autres achats et charges externes			14 931 219	23 124 320
	Impôts, taxes et versements assimilés			868 988	962 926
	Salaires et traitements			13 274 498	14 319 799
	Charges sociales du personnel			6 021 958	6 080 380
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			2 399 981	3 487 447
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			5 981	7 494
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			637 582	911 672
	Autres charges			48 120	46 099
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>40 145 402</b>		<b>51 132 104</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(3 510 413)</b>		<b>(2 223 609)</b>

## Compte de Résultat 2/2

		Etat exprimé en euros	31/12/2020	31/12/2019
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(3 510 413)</b>	<b>(2 223 609)</b>
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré			
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		1 472 624 2 047 736 250 027 8 706 566 3 370	2 996 380 1 955 651 601 516
	<b>Total des produits financiers</b>		<b>12 480 322</b>	<b>5 553 547</b>
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		3 564 463 9 400 178	6 021 023 636 961 9 179
	<b>Total des charges financières</b>		<b>12 964 641</b>	<b>6 667 163</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>(484 319)</b>	<b>(1 113 616)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>(3 994 732)</b>	<b>(3 337 226)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		11 689 1 741 226 484 501	9 339 145 338 1 032 423
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>2 237 416</b>	<b>1 187 100</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		134 276 555 820 48 366	14 138 101 188 104 538
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>738 462</b>	<b>219 864</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>1 498 954</b>	<b>967 236</b>
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			(2 012 607)	(2 136 454)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b> <b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>51 352 727</b> <b>51 835 898</b>	<b>55 649 141</b> <b>55 882 677</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			<b>(483 171)</b>	<b>(233 536)</b>
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			3 514 062 448 342	4 945 869 269 302

**Etats financiers au    31/12/2020**

**ANNEXE**

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

**A - FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE**

- 1 - Acquisition des titres et TUP de la SAS PROVAL ENVIRONNEMENT
- 2 - TUP de la SAS ROGER GOSELIN
- 3 - Impact de la crise sanitaire liée au Covid-19
- 4 - Incidence des sinistres sur le site d'Aboncourt
- 5 - Dépréciation du compte courant SEGEDEMA

**B - EVENEMENTS POST-CLÔTURE**

**C - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES**

- 1 - Principes et conventions générales
- 2 - Permanence des méthodes

**D - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN**

**ACTIF**

- 1 - Immobilisations incorporelles, corporelles, financières
- 2 - Évaluation des stocks
- 3 - Créances
- 4 - Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et note concernant les entreprises liées
- 5 - Produits à recevoir
- 6 - Charges constatées d'avance
- 7 - Valeurs Mobilières de placement
- 8 - Etat des échéances des créances

**PASSIF**

- 1 - Capitaux propres
- 2 - Dettes financières
- 3 - Provisions risques et charges
- 4 - Eléments relevant de plusieurs postes et notes concernant les entreprises liées
- 5 - Charges à payer
- 6 - Produits constatés d'avance
- 7 - Etat des échéances des dettes

**E - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

- 1 - Ventilation du chiffre d'affaires
- 2 - Ventilation de l'effectif moyen
- 3 - Rémunération des dirigeants
- 4 - Résultat financier
- 5 - Résultat exceptionnel
- 6 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- 7 - Crédit bail
- 8 - Transferts de charges
- 9 - Honoraires des commissaires aux comptes

**F - ENGAGEMENTS FINANCIERS**

- 1 - Effets escomptés non échus
- 2 - Cautions Bancaires
- 3 - Intérêts des emprunts
- 4 - Engagements crédit-bail
- 5 - Engagements retraite
- 6 - Cautions et Avals donnés & reçus
- 7 - Information sur les risques

**G - INFORMATIONS DIVERSES**

- 1 - Identité de la société consolidante
- 2 - Déduction exceptionnelle de 40 % des biens immobilisés
- 3 - Succursale tunisienne
- 4 - Créances et dettes d'impôts différés ou latents
- 5 - Tableau des participations et filiales
- 6 - Parties liées

## SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

### A - FAITS Majeurs de l'exercice

#### 1 - Acquisition des titres et TUP de la SAS PROVAL ENVIRONNEMENT

Les titres de la SAS PROVAL ENVIRONNEMENT ont été acquis le 03/09/2020 auprès de la SAS PIZZORNO ENVIRONNEMENT SERVICES pour une valeur de 1 K€. Suite à cette acquisition, la SAS PROVAL ENVIRONNEMENT a fait l'objet d'une TUP avec dissolution de la société dans les comptes de la SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT en date du 25/10/2020.  
Cette opération a générée un mali de fusion pour 8 575 K€ comptabilisé en charges financières.  
En raison de la dissolution de la SAS PROVAL ENVIRONNEMENT, la dépréciation du compte courant a été reprise en intégralité pour un montant de 8 463 K€.

#### 2 - TUP de la SAS ROGER GOSSELIN

La SAS ROGER GOSSELIN a fait l'objet d'une TUP avec dissolution de la société dans les comptes de la SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT en date du 20/04/2020.  
En raison de la dissolution de la SAS ROGER GOSSELIN, la dépréciation des titres a été reprise en intégralité pour un montant de 7 930 K€.  
Le mali de fusion étant calculé à partir de la valeur nette des titres, la reprise et le mali de fusion brut (7 962 K€) ont donc été compensés.  
Cette opération a donc générée un mali de fusion pour 52 K€ comptabilisé en charges financières.

#### 3 - Impact de la crise sanitaire liée au Covid-19

Les impacts de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 et des décisions prises par les états pour y faire face ont touché l'ensemble des secteurs d'activité économiques et financiers français et mondiaux. Dès le début de la crise, le Groupe a mis en œuvre, en liaison avec ses clients, un plan de continuité d'activité afin de garantir la poursuite de ses missions essentielles de service public au service de l'intérêt général. Dans le même temps, le Groupe a mis en place de nombreuses mesures visant à permettre à ses agents de continuer leurs activités en totale sécurité (solution hydro-alcoolique, port du masque, respect des gestes barrières, etc.).

Ainsi, la direction du Groupe, en coordination avec ses clients, a adapté son organisation comme suit :

- Maintien des collectes des déchets ménagers en adaptant les moyens humains, conformément aux consignes d'hygiène et de prévention émises par le Gouvernement et recommandées par la filière des professionnels du déchet ;
- Maintien de l'activité de traitement des déchets sur ses sites d'exploitation, notamment des Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) à l'UVÉ de Toulon ;
- Fermeture des déchetteries accueillant des particuliers et gérées par le Groupe.

Enfin, le télétravail a été généralisé pour toutes les fonctions éligibles.

Les impacts de la crise sanitaire sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel au cours de l'exercice 2020 sont les suivants (en K€) :

	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation
Baisse d'activité sur contrats	-	-
Masques / Gel	+	190
Prime PEPA	+	95
Sponsoring	-	295
<b>Total impact Covid</b>	-	<b>90</b>

De plus, la société a bénéficié d'un report des échéances sur emprunts pour un montant de 7 634 K€ pour 2020.

#### 4 - Incidence des sinistres sur le site d'Abancourt

Sur notre installation de stockage d'Abancourt, deux fortis (effondrements de terrains) se sont formés en octobre et décembre 2019 ce qui a entraîné, à la demande des services de l'Etat (DREAL) et du client (Communauté de Commune de l'Arc Mosellan), une très forte réduction des tonnes enfouies.  
Une négociation a été engagée avec le Client afin d'obtenir l'indemnisation du préjudice suivi. Parallèlement, pour la sauvegarde des droits de l'entreprise, nous avons engagé un recours contentieux dans lequel nous demander la résiliation anticipée du contrat de DSP et l'indemnisation correspondante.

#### 5 - Dépréciation du compte courant SEGEDEMA

En raison des perspectives d'évolution de la société, le compte courant SEGEDEMA a été déprécié à hauteur de 2 079 K€ au 31 décembre 2020.

B - EVENEMENTS POST-CLÔTURE

Crise sanitaire liée au Covid-19

A la date d'arrêté des comptes, les conséquences de la crise sanitaire liée au Covid-19 sont relativement limitées, et ne sont pas de nature à remettre en cause les comptes de l'entreprise clos au 31 décembre 2020. Afin de respecter les règles de distanciation sociale, le groupe a recours au télétravail pour toutes les fonctions éligibles.

Arrêt de la chaudière n°2 de l'UVE Zéphire

Depuis fin mai, suite à un dysfonctionnement de l'un de ses éléments, la chaudière n°2 de l'Unité de Valorisation Énergétique exploitée par notre filiale Zéphire dans le cadre d'une DSP, est à l'arrêt. Une expertise est en cours pour déterminer d'une part les causes de ce dysfonctionnement et d'autre part les solutions techniques pour y remédier dans les meilleurs délais. Zéphire estime que la durée maximum d'arrêt de la chaudière n°2 est de l'ordre de 6 à 10 mois.

Nous n'avons à ce jour pas encore assez d'éléments pour déterminer les conséquences notamment financières de cet incident, et par suite les éventuelles conséquences sur l'évaluation de la créance de 33,5 M€ détenue par GPE sur Zéphire au 31 décembre 2020.

En effet, nous ne connaissons pas encore à ce jour le coût de remplacement de l'élément défaillant, ni son délai de livraison (qui déterminera la durée d'indisponibilité de la chaudière et donc le montant de la perte d'exploitation), et nous ne savons pas encore si l'assurance prendra en charge ce sinistre et dans quelle mesure. À titre informatif, la perte d'exploitation qui résulterait d'une durée d'arrêt de 10 mois est de l'ordre de 12 M€.

Dans ces conditions, la société a décidé de comptabiliser une provision pour dépréciation de la créance détenue sur Zéphire sur la base d'un budget prévisionnel de trésorerie de Zéphire jusqu'à la fin de la DSP corrigé pour tenir compte du coût minimal estimé qui sera encouru par cette dernière en raison de ce sinistre, soit le montant des franchises d'assurance, qui s'élèvent à 500 K€ pour le coût de remplacement de l'équipement et qui sont estimées à 1 200 K€ pour les pertes d'exploitation, sur la base d'une durée d'arrêt de 10 mois. Une provision de 817 K€ a donc été comptabilisée à ce titre au 31 décembre 2020.

De plus, en l'absence de marge de manœuvre, la sensibilité aux principales hypothèses est très importante et toute variation à la baisse de ces dernières se traduirait par une dépréciation supplémentaire de la créance, à titre d'exemple :

- Une variation de chiffre d'affaires entre 2020 et 2021 inférieure de 3% aux prévisions se traduirait par une dépréciation complémentaire de 1 154 K€ ;
- La prise en compte d'un taux d'EBC sur chiffre d'affaires inférieur de 1% pour toutes les années présentées se traduirait par une dépréciation complémentaire de 1 654 K€.

C - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

1 - Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 123-1 à 123-5 et suivants du plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29 novembre 1983 ainsi que du règlement ANC 2019-01 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2 - Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent, notamment les principes de continuité de l'exploitation et d'indépendance des exercices.

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

D - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - ACTIF

2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Selon le PCG art. 213-8, la société a retenu la comptabilisation des frais d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles, en charges.  
De même, la société a opté pour l'imputation des coûts d'emprunt aux comptes de charges.

L'amortissement est déterminé par le plan d'amortissement propre à chaque actif amortissable tel qu'il est arrêté par la direction de l'entité.  
L'amortissement dérogatoire pratiqué correspond à la différence entre l'amortissement fiscal et économique.

2.1 - Immobilisations incorporelles - Amortissements - Dépréciations

Mouvements des immobilisations Incorporelles	Début K€	Augmentation	Diminution	Virement poste	Fin K€
Frais de constitution	2				2
Logiciels et progiciels	1 158	21	19		1 161
<b>TOTAL</b>	<b>1 160</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	-	<b>1 162</b>

Type d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de constitution	linéaire	3 ans
Logiciels et progiciels	linéaire/dérogatoire	1 à 5 ans

Mouvements des Amortissements Incorporels	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Frais de constitution	2			2
Logiciels et progiciels	963	78	27	1 025
<b>TOTAL</b>	<b>965</b>	<b>78</b>	<b>27</b>	<b>1 026</b>

2.2 - Immobilisations corporelles - Amortissements - Dépréciations

Mouvements des Immobilisations Corporelles	Début K€	Augmentation	Diminution	TUP	Virement poste	Fin K€
Terreins	1 450					1 450
Constructions	900					900
AAI Construction s/soi d'autrui	4 161	124				4 285
Matériel et outillage	2 949	418	667		260	2 930
Installations générales	2 597	35		53		2 685
Matériel de transport	18 340	524	3 401			15 463
Matériel et mobilier de bureau	2 849	212	34			3 027
Immobilisations corporelles en cours	396	282	4		260	414
<b>TOTAL</b>	<b>33 613</b>	<b>1 595</b>	<b>4 206</b>		*	<b>31 544</b>

Type d'Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50
AAI Construction/sol d'autrui	Linéaire	10 à 50
Matériel et outillage	Linéaire/Dérogatoire	5 à 8
Remise en état du matériel et outillage	Linéaire/Dérogatoire	3 à 10
Installations générales	Linéaire	5 à 10
Matériel de transport	Linéaire/Dérogatoire	5 à 8
Remise en état du matériel de transport	Linéaire	5 à 8
Matériel de bureau	Linéaire/Dérogatoire	3 à 5
Mobilier de bureau	Linéaire/Dérogatoire	50
Immobilisations corporelles en cours	Non Amorti	Non Amorti

Mouvements des Amortissements Corporels	Début K€	Augmentation	Diminution	TUP	Fin K€
Constructions	162	18			180
AAI Construction/sol d'autrui	2 673	500			3 173
Matériel et outillage	2 526	222	666		2 072
Installations générales	2 043	184			2 280
Matériel de transport	16 042	1 035	2 846	53	14 238
Matériel et mobilier de bureau	2 155	162	34		2 473
<b>TOTAL</b>	<b>25 581</b>	<b>3 322</b>	<b>3 549</b>		<b>24 407</b>

Suite au sinistre fin 2019, la baisse d'activité sur le site d'Aboncourt constitue un indice de perte de valeur et un test de dépréciation spécifique a été réalisé. Aucune dépréciation des actifs n'a toutefois été comptabilisée au 31 décembre 2020, sachant que contractuellement, les investissements réalisés dans le cadre de cette DSP doivent être repris à la valeur nette comptable par le délégué en cas de fin ou de rupture de contrat.

### 1.3 - Immobilisations financières - Dépréciations

#### ↳ Règles et méthodes comptables :

Selon le PCG art. 213-8, la société a retenu la capitalisation des frais d'acquisition des immobilisations financières.

La société maintient son option pour l'imputation des coûts d'emprunt aux comptes de charges.

#### ↳ Tableau de mouvement global sur les immobilisations financières :

Mouvements	Début K€	Augmentation	Diminution	Fin K€
Titres de participation entreprises liées	56 991	1	7 912	49 079
Autres Titres de participation	-			-
<b>TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATIONS</b>	<b>56 991</b>	<b>1</b>	<b>7 912</b>	<b>49 079</b>
Créances rattachées à des participations	35 960		2 397	33 563
Parts sociales	25	1 013		1 038
Prêts & Dépôts et cautionnements	720	23	10	723
<b>TOTAL</b>	<b>93 695</b>	<b>3 027</b>	<b>10 339</b>	<b>84 404</b>

Dépréciation	Début K€	Dotations	Reprise	Fin K€
Titres de participation entreprises liées	9 026	65	7 910	1 181
Autres Titres de participation	-			-
<b>TOTAL DES TITRES DE PARTICIPATIONS</b>	<b>9 026</b>	<b>65</b>	<b>7 910</b>	<b>1 181</b>
Créances rattachées à des participations	-	827		827
Parts sociales	-			-
Prêts & Dépôts et cautionnements	9	65	9	65
<b>TOTAL</b>	<b>9 095</b>	<b>947</b>	<b>7 919</b>	<b>1 062</b>

## SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

La dépréciation de titres de participation concerne les titres suivants :

- TEODEM pour 1.149 K€;
- DEVERRA pour 18 K€;
- PE SERVICES pour 10 K€;
- PE INTERNATIONAL pour 1 K€;
- ABVAL pour 1 K€;
- PGS pour 1 K€.

La reprise de dépréciation des titres concerne principalement la SAS ROGER GOSSELIN (Cf. faits marquants).

Les titres de participations figurent au bilan à leur coût d'acquisition majoré des frais d'acquisition.

Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation si leur valeur d'utilité (ce que la société accepterait de décaisser si elle devait les acquérir) est inférieure à la valeur comptable.

La valeur d'utilité tient donc compte des perspectives de rentabilité et est déterminée en calculant la valeur d'entreprise de la participation concernée (via un calcul des flux futurs de trésorerie actualisés) de laquelle est déduite l'endettement financier net, sachant qu'elle doit être égale au minimum à la quote-part des capitaux propres détenus.

Les principales hypothèses utilisées pour la détermination de la valeur d'entreprise sont similaires à celles utilisées pour les comptes consolidés du Groupe pour les tests de perte de valeur des différentes unités génératrices de trésorerie, notamment :

- un taux de croissance de 1,5% pour la projection des flux de trésorerie
- un taux d'actualisation de 6,4% intégrant notamment une prime de risque spécifique en regard de la taille des sociétés du Groupe Pizzorno Environnement (taux d'actualisation de 8,2% pour les sociétés marocaines).

Aucune provision complémentaire n'a été nécessaire au 31 décembre 2020 sur les autres titres de participation de la société.

La créance rattachée à la participation ZÉPHIRE fait l'objet d'une provision pour dépréciation en fonction du caractère recouvrable de cette dernière. Celui-ci est apprécié au travers d'un calcul des flux de trésorerie non actualisés que la participation sera en mesure de générer jusqu'à la fin du contrat de Délégation de Service Public qu'elle porte. La dépréciation de créances rattachées à des participations concerne la créance ZÉPHIRE pour 817 K€ (Cf. Événements post-clôture).

### 4. Filiales et participations

Le tableau des participations et filiales est présenté au point F de la présente annexe.

## 2 • EVALUATION DES STOCKS

Les stocks de matières consommables et marchandises se décomposent ainsi :

	MONTANT K€
Combustibles	57
Fournitures P/Entretien	94
Marchandises	
<b>TOTAL</b>	<b>150</b>

et sont évalués selon la méthode FIFO. Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## 3 • CRÉANCES

Les créances sont valorisées au coût historique.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

La dotation pour créances douteuses est de 1 K€.

La reprise de la dotation pour créances douteuses est de 6 K€.

La provision pour créances douteuses s'élève en clôture d'exercice à 56 K€.

## 4 - ELEMENT RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET NOTE CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES - ACTIF

Nature des postes	Montant K€	Total K€
<b>Titres de participation K€</b>		<b>49 079</b>
- PIZZORNO ENVIRONNEMENT INDUSTRIES	24 676	
- DRAGUI TRANSPORTS	7 859	
- TEODEM	1 149	
- TEORIF	13	
- TEOARA	10	
- PROPOLYS	14 800	
- PIZZORNO ENVIRONNEMENT SERVICES	10	
- SPANC Sud Sainte Baume	9	
- SCIC-IRFEDD	3	
- ZEPHIRE	505	
- PIZZORNO ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL	1	
- DEVERRA	37	
- ABVAL	1	
- PIZZORNO GLOBAL SERVICES	1	
- DRAGUI GAZ	5	
<b>Créances rattachées à des participations K€</b>		<b>33 563</b>
- C/c ZEPHIRE	33 563	
<b>Comptes clients et rattachés K€</b>		<b>24 299</b>
- Clients	24 287	
- Factures à établir	11	
<b>Autres créances K€</b>		<b>38 321</b>
- C/c P.E. SERVICES	730	
- C/c DEVERRA	0	
- C/c ZEPHIRE	1	
- C/c P.E. INTERNATIONAL	152	
- C/c EXA RENT	2 235	
- C/c VALEOR	17 930	
- C/c PEEA - SELFEMA	1 350	
- C/c SEGEDEMA	3 480	
- C/c TEORIF	1	
- C/c PET (Pizzorno Envir. Tunisie)	753	
- C/c ABVAL	45	
- C/c PGS	37	
- C/c GIE TUNISIE	3	
- C/c Intégration fiscale	2 142	
- C/c PROPOLYS - SGEA cash pooling	4 739	
- C/c P.E. INDUSTRIES - Sovatram cash pooling	1	
- C/c VALTEO cash pooling	1 464	
- C/c P.E. INDUSTRIES cash pooling	3 240	
- C/c P.E. INTERNATIONAL cash pooling	37	
<b>Total</b>		<b>145 262</b>

Les comptes courants suivants ont été dépréciés :

- SEGEDEMA pour 2 079 K€;
- PE TUNISIE pour 753 K€;
- PE SERVICES pour 506 K€;
- PEEA - SELFEMA pour 492 K€;
- PE INTERNATIONAL pour 117 K€
- ABVAL pour 15 K€
- PG SERVICES pour 14 K€.
- ZEPHIRE pour 817 K€.

La dépréciation du compte courant PROVAL a été reprise au 31/12/2020 pour 8 463 K€ en raison de la dissolution de la société (Cf. faits marquants).

## 5 - PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES DIFFERENTS POSTES D'ACTIF

Nature des postes	Produits à recevoir
Clients et comptes rattachés K€	11
Autres créances d'exploitation K€	307
- Fournisseurs - avoirs à recevoir	89
- Organismes sociaux	20
- Etat - cont. Eco territoriale à recevoir	64
- Divers produits à recevoir	135
Intérêts à recevoir sur dépôts et cautionnements	47
Intérêts à recevoir sur comptes à terme	951
<b>Total</b>	<b>1 316</b>

## 6 - CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE - POSTES D'ACTIF

Nature des postes	Charges constatées d'avance
Charges constatées d'avance d'exploitation	193
Charges constatées d'avance sur sponsoring	431
Charges constatées d'avance sur leasings	-
Charges constatées d'avance sur cotisation obligations	21
<b>Total</b>	<b>634</b>

## 7 - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT - POSTE d'ACTIF

Nature des postes	Brut K€	Provision K€	Net K€
Actions titres auto contrôle	2 123		2 123
Obligations 1818	1 500	304	1 396
Obligations SMC	300		300
Compte à terme LB	680		680
Compte à terme CA	1 000		1 000
Contrat PREMIUM CAPITALISATION NATIXIS	4 000		4 000
Compte à terme BP	325		325
Compte à terme CE	4 000		4 000
<b>Total</b>	<b>15 928</b>	<b>304</b>	<b>15 624</b>

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

Les mouvements des opérations en nombre au cours de l'exercice s'établissent ainsi :

Nature des postes	Début	Augmentation	Diminution	Fin
Actions titres auto contrôle				
- ODDO	130 000,00			130 000,00
- ODDO 2	11 640,00	13 301,00	15 214,00	9 527,00
<b>Total</b>	<b>141 640,00</b>	<b>13 301,00</b>	<b>15 214,00</b>	<b>139 527,00</b>

- Les titres auto-contrôle détenus par la S.A. G.P.E. sont en partie destinés à l'animation du cours de bourse.

- Les valeurs mobilières de placement sont portées à l'actif pour leur valeur d'acquisition, selon les règles et méthodes comptables

- La valorisation des valeurs mobilières de placement au 31 décembre 2020 est de :

Nature des postes	Brut K€	Valeur boursière au 31/12/2020
Actions titres auto contrôle		
- ODDO	1 975	2 483
- ODDO 2	148	102
Obligations	1 800	1 522
<b>Total</b>	<b>3 923</b>	<b>4 187</b>

B - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES

Les créances K€ se décomposent en :	Montant Total K€	A 1 an au plus	A plus d'un an
- Crédences rattachées à des participations	33 563	3 000	30 563
- Autres créances immobilisées	1 761		1 761
- Crédences Clients	27 959	27 893	66
- Etat et Organismes sociaux	7 875	7 875	
- Groupe et Associés	38 321	34 343	3 978
- Autres créances	2 504	2 330	175
- Charges constatées d'avance	634	634	
<b>Total</b>	<b>112 610</b>	<b>76 075</b>	<b>36 543</b>

## SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

### D - INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN - PASSIF

#### 1 - CAPITAUX PROPRES

##### Variation des capitaux propres

La baisse des capitaux propres de 919 K€ durant l'exercice provient des éléments suivants :

- Résultat net de l'exercice	483
- Distributions de dividendes	-
- Subventions d'investissement	-
- Provisions réglementées	436
L'amortissement dérogatoire correspond à la différence entre l'amortissement fiscal et économique.	
<b>TOTAL</b>	<b>919</b>

##### Composition du capital social

Le capital social au 31 décembre 2020 est composé de 4.000.000 actions de valeur nominale de 5,354 €.

#### 2 - DETTES FINANCIERES A PLUS D'UN AN A L'ORIGINE

Mouvements	Début K€	Constitution	Remboursement	TUP	Fin K€
- Emprunts auprès des établissements de crédit K€	49 774	10 000	8 132	86	51 728
- Participation des Salariés K€	130	0	101		39
<b>TOTAL</b>	<b>49 904</b>	<b>10 000</b>	<b>8 233</b>		<b>51 757</b>

Tableau par échéance	Total K€	à 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
- Emprunts et Dettes Financières K€	51 728	15 188	30 620	5 921
- Participation des Salariés K€	39	29	1	
<b>TOTAL</b>	<b>51 757</b>	<b>15 216</b>	<b>30 621</b>	<b>5 921</b>

#### 3 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Détail	Début K€	Augmentation	Diminution	TUP	Fin K€
- Provisions en matière :					
- Prud'homale	287	67	229	160	295
- Autres litiges	115	8	123		-
- Environnementale	6 612	517	597		6 532
- Risques bancaires	-				-
- Divers	3	25			38
<b>TOTAL</b>	<b>7 018</b>	<b>618</b>	<b>939</b>		<b>6 856</b>

Les provisions reprises au cours de l'exercice, ont été utilisées conformément à leur objet.

Les provisions pour réhabilitation de site et suivi trentenaire comprennent les provisions relatives à l'obligation légale, réglementaire ou contractuelle de remises en état des Centre de Suivi des Déchets Ultimes (CSDU). Ce poste intègre en outre les provisions relatives aux obligations de suivi à long terme de ces sites. Ces provisions sont calculées site par site et sont constituées pendant la durée de leur exploitation. Pour la détermination des coûts estimés, il est fait référence au montant des garanties financières définies dans les arrêtés préfectoraux et aux tonnes totales admissibles sur chaque site. Un coût unitaire à la tonne est alors défini.

Pour le suivi trentenaire, la provision est dotée chaque année en fonction des tonnages admis sur chaque site, elle est reprise pendant la période de suivi.

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

4 - ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN ET NOTE CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES - PASSIF

- Emprunts et dettes financières diverses K€	
Néant	
- Fournisseurs K€	
Fournisseurs	506
- Comptes rattachés Fournisseurs K€	
Factures non parvenues	
- Comptes rattachés Clients K€	
Clients créditeurs	
- Comptes Courants Groupe K€	
- C/c PROPOLYS	12 751
- C/c VALTEO	4 314
- C/c STAR ATHANOR	856
- C/c AZUR VALORISATION	1 126
- C/c P.E. INDUSTRIES	1 041
- C/c DRAGUI-TRANSPORTS	21 998
- C/c DRAGUI-TRANSPORTS cash pooling	2 720
- C/c PEEA - SELFEMA cash pooling	634
- C/c VALEOR - SMA cash pooling	26
- C/c PROPOLYS cash pooling	10 293
- C/c P.E. SERVICES cash pooling	128
- C/c ATHANOR cash pooling	73
- C/c VALEOR cash pooling	676
- C/c AZUR VALORISATION cash pooling	1 049
- C/c PROVAL cash pooling	639
- C/c EVERRA cash pooling	18
- C/c EXARENT cash pooling	505
- C/c ABVAL cash pooling	29
- C/c P.G. SERVICES cash pooling	13
- C/c GPE cash pooling	12 388
- C/c GOSSELIN cash pooling	0
- C/c P.E.T.	26
- Comptes divers K€	
- Mandataire GPE s/marché	
	TOTAL
	71 801

## 5 - CHARGES A PAYER INCLUSES DANS DIFFERENTS POSTES DU PASSIF

Nature des postes	Charges à payer K€
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit	14
Emprunts et dettes auprès diverses	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 770
Dettes fiscales et sociales	3 395
- Personnel - salaires à payer	2224
- Organismes sociaux - charges à payer	1143
- Etat - impôts à payer	28
Autres dettes	375
- Clients - avoirs à établir	180
- Divers - charges à payer	195
<b>Total</b>	<b>5 553</b>

## 6 - PRODUITS CONSTATES D'AVANCE - POSTES DU PASSIF

Nature des postes	Produits constatés d'avance
Produits constatés d'avance d'exploitation	23
<b>Total</b>	<b>23</b>

## 7 - ETAT DES ECHEANCES DES DETTES

Les dettes K€ se décomposent en :	Montant Total K€	A 1 an au plus	De 1 an à 5 ans	A plus de 5 ans
- Dettes financières à 1 an au plus	15 188	15 188		
- Dettes financières à +1 an	36 541		30 620	5 921
- Emprunts et dettes financières diverses	30	29	1	
- Fournisseurs et comptes rattachés	4 250	4 250		
- Dettes fiscales et sociales	9 335	9 324		11
- Groupe et associés	71 295	71 295		
- Autres dettes	614	614		
- Produits constatés d'avance	23	23		
<b>Total</b>	<b>137 276</b>	<b>100 723</b>	<b>30 621</b>	<b>5 932</b>

**SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT**

**E - INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT**

**1 - Ventilation du CA H.T. K€**

- Prestations de services	5 608
- Prestations de services s/marchés publics	51
- Refacturation charges	26 118
- Taxe adème	734
- Vente de biogaz	28
- Vente de marchandises	0

32 540

**2 - Ventilation de l'effectif moyen**

Personnel salarié	Exercice N	Exercice N-1
- Cadres, agents de maîtrise, techniciens	132	121
- Employés	54	48
- Ouvriers	189	204
<b>TOTAL</b>	<b>375</b>	<b>372</b>

**3 - Rémunération des dirigeants**

	Montant N K€	Montant N-1 K€
Montant des rémunérations aux mandataires sociaux :		
MR PIZZORNO Francis	-	-
MR DEVALLE Frédéric	189	191
MME DEVALLE Magali	128	128
Les administrateurs ont bénéficié de jetons de présence répartis ainsi :		
MR GORINI Reynald	20	20
MME CHATTI-GAUTIER Maria	20	20

**4 - Résultat financier**

**Produits Financiers**

Ils s'élèvent à 12 480 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

**Produits financiers entreprises liées**

- Distributions PROPOLYS	500
- Distributions DRAGUI TRANSPORTS	961
- Intérêts sur comptes courants groupe	2 041
- Reprise provisions financières	8 472

Sous-total 11 974

**Autres produits financiers**

- Revenus de placements financiers OPCVM-CAT	250
- Ecart de conversion Tunisie	3
- Reprise provisions financières	235
- Autres produits	18

Sous-total 506

**TOTAL**

**12 480**

## SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

### Charges financières

Elles s'élèvent à 12 965 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

Charges financières entreprises liées	
- Intérêts sur comptes courants groupe	448
- Dotations provisions financières	3 498
- Mali de fusion ROGER GOSSELIN	50
- Mali de fusion PROVAL	8 575
Sous-total	12 572
Autres charges financières	
- Intérêts des emprunts	302
- Intérêts sur participations des salariés	1
- Pertes liées aux titres autocontrôle	19
- Dotations dépréciations vmp	67
- Ecart de conversion Tunisie	-
- Autres charges financières	4
Sous-total	393
<b>TOTAL</b>	
	<b>12 965</b>

### 5 - Résultat exceptionnel

#### Produits exceptionnels

Ils s'élèvent à 2 237 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

- Produits de cessions d'éléments d'actif corporel	1 741
- Reprise sur amortissements dérogatoires	485
- Quote part subvention d'investissements	-
- Autres produits exceptionnels s/Op gestion	12
<b>TOTAL</b>	<b>2 237</b>

#### Charges exceptionnelles

Elles s'élèvent à 738 K€ et comprennent, pour l'essentiel :

- Charges exceptionnelles diverses	136
- Pénalités sur marchés	-
- Pénalités et amendes	2
- Vnc cessions immobilisations	556
- Dotations amortissements dérogatoires	48
<b>TOTAL</b>	<b>738</b>

### 6 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

La SA GPE est tête d'un groupe d'intégration fiscale comprenant 16 sociétés.

Chaque société du groupe intégré compte son impôt comme si elle était imposée séparément, à l'exception de la SA GPE, qui, en tant que tête de groupe, comptabilise selon le cas un produit ou une charge d'intégration fiscale.

La base fiscale d'ensemble des sociétés intégrées s'élève à 2 957 K€, l'impôt supporté est de 274 K€.

- L'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration	Néant
- L'économie d'impôt comptabilisée dans le cadre de l'intégration	2 008 K€

Le déficit reportable "propre" dont dispose la société s'élève à 14 797 K€ :

- Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	14 797 K€
- Déficits imputés au titre de l'exercice	6 332 K€

	Total K€	Courant K€	Except. K€
1 - Résultat avant impôts et participations	- 2 496	- 3 995	1 499
2 - Réintégations	19 615	19 617	2
3 - Déductions	10 846	10 846	-
4 - Résultat soumis à l'impôt	6 273	4 776	1 497
5 - Impôts (après crédit impôt)	-	-	-
6 - Résultat après impôt (1-5)	- 2 496	- 3 995	1 499
7 - Participation	-	-	-
8 - Impôt - crédit	-	-	-
9 - Contribution additionnelle et IS	-	-	-
10 - Intégration fiscale	- 2 013	-	2 013
11 - Résultat net (6-7)	- 483	- 3 995	3 512

## 7 - Crédit bail

Poste du bilan	Coût Entrée K€	Dotation Amort. K€		Valeur Nette K€
		Exercice	Cumulées	
Immobilisations corporelles	8 932	74	8 932	-
TOTAL	8 932	74	8 932	-

## Engagements de crédit bail

	Redevances payées K€		Redevances restant à payer K€		
	Exercice	Cumulées	A 1 an	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Immobilisations corporelles	77	9 208	-	-	-
TOTAL	77	9 208	-	-	-

Les contrats de locations de financement sont retraités pour l'établissement des comptes consolidés.

## 8 - Transferts de charges

Le montant des transferts de charges s'élèvent à 2 878 K€ :

- Transferts de charges d'exploitation = avantages en nature 73
- Transferts de charges d'exploitation = remboursements iiss 86
- Transferts de charges d'exploitation = remboursements formation 42
- Transferts de charges d'exploitation = flottes & assurances 2 677
- Transferts de charges d'exploitation = divers 1

2 878

Les transferts de charges d'exploitation pour 2 677 K€ concernent la refacturation de frais engagés pour le compte de filiales.

## 9 - Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant des honoraires pour l'exercice 2020 est de 146 K€.

SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT

F - ENGAGEMENTS FINANCIERS

1 - Effets escomptés non échus

Néant

2 - Cautions bancaires K€

- Cautions données

SURETÉS RÉELLES INITIALES	CAUTIONS SOLIDAIRES DONNÉES	Solde au 31/12/2010	DIVERSES CAUTIONS
---------------------------	-----------------------------	---------------------	-------------------

Engagements consentis à l'égard d'entités liées :

S/Emprunts SAS PROPOLYS	8 000	2 652
S/Emprunts SAS VALTEO	6 200	550
S/Emprunts SAS VALEOR	3 140	1 207
S/Emprunts SAS AZUR VALORISATION	1 500	303
S/Emprunts SA DRAGUI-TRANSPORTS	6 000	3 363

Nantissements

Comptes à terme

5 005

5 005

TOTAL	-	29 845	12 880	-
-------	---	--------	--------	---

- Cautions reçues

SURETÉS RÉELLES INITIALES	CAUTIONS SOLIDAIRES REÇUES	Solde au 31/12/2010	DIVERSES CAUTIONS
---------------------------	----------------------------	---------------------	-------------------

Autres engagements :

Lyonnaise de banque			
* Garantie marché public			5 716
Banque populaire Côte d'Azur			
* Garantie et autre international			437

Hypothèques sur emprunts

Banque populaire Côte d'Azur	2 500	656
Lyonnaise de Banque	850	368

TOTAL	2 350	-	1 024	6 152
-------	-------	---	-------	-------

3 - Intérêts des emprunts

Total	Total K€	à 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
- Intérêts non échus K€	950	276	529	146
<b>TOTAL</b>	<b>950</b>	<b>276</b>	<b>529</b>	<b>146</b>

## 4 - Engagements crédit-bail

Total	Total K€	à 1 an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
- Crédit bail K€	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 5 - Engagements retraite

Le groupe n'est pas concerné par les avantages post-emploi autres que les indemnités de fin de carrière.

L'engagement global concernant les indemnités de fin de carrière a été calculé sur la base des hypothèses suivantes :

- Age de départ à la retraite : 62 ans

- Départ volontaire

- Taux de revalorisation des salaires : 1,30 %

- Taux d'actualisation : 0,30 %

- Table de mortalité :

  - Femmes : TPG F05

  - Hommes : TPG H05

- Taux de rotation du personnel :

* 16 à 20 ans	36%
* 21 à 30 ans	21%
* 31 à 40 ans	7%
* 41 à 50 ans	6%
* 51 à 55 ans	3%
* 56 ans et plus	0%

Il s'élève au 31/12/2020 à 3 148 K€.

- Engagement au 31/12/2019	3 754 K€
- Evolution de l'exercice	+ 394 K€
- Engagement au 31/12/2020	3 148 K€

Le montant de la cotisation patronale de retraite non cadres et cadres s'élève à 941 K€.

## 6 - Cautions et Avals donnés

Les cautions et avals donnés sont traités au paragraphe 2 ci-dessus.

## 7 - Information sur les risques

Compte tenu de la qualité de nos clients (collectivités publiques) et de la pérennité de nos contrats conclus généralement pour plusieurs années, le risque marché est relativement faible. De plus, nos marchés comportent tous une formule contractuelle de révision de prix automatique deux fois par an qui permet de mettre à l'abri l'entreprise des risques de variation de différents facteurs tels que, notamment, l'énergie (carburant).

Le risque de change sur les opérations réalisées via nos filiales en Tunisie et au Maroc est considéré comme négligeable compte tenu de la stabilité de la monnaie locale par rapport à l'euro.

L'exposition du Groupe aux fluctuations des taux d'intérêts résulte des données suivantes :

La majorité des emprunts est à taux fixes compris entre 0,30% et 0,85% pour les emprunts auprès d'établissements de crédit et entre 0,50% et 2,70%, pour les contrats de location financement.

Les emprunts à taux variable en France sont principalement basés sur l'indice EURIBOR à trois mois auquel s'ajoute une majoration comprise entre 1,35% et 1,80%.

L'actualisation de l'indice est effectuée chaque trimestre par les banques. Des swaps de taux ont été conclus pour couvrir le risque lié à ces emprunts.

**SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT**  
**G - INFORMATIONS DIVERSES**

**1 - Identité de la société consolidante**

La SA GROUPE PIZZORNO ENVIRONNEMENT est la société mère tête de consolidation (Numéro SIRET : 429 574 395 00027).

L'adresse de son siège social est la suivante :  
 109 Rue Jean Aicard  
 83300 Draguignan

Les copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues auprès de la Direction Administrative et Financière au siège social de la société.

**2 - Déduction exceptionnelle de 40 % des biens immobilisés**

- ↳ La société a bénéficié des dispositions en faveur de l'investissement prévue dans le cadre de la loi Macron (Art. 39 de l'Article du CGI).
  - ↳ Les investissements réalisés, à compter du 15 avril 2015 et jusqu'au 14 avril 2017, entrant dans le champ d'application s'élèvent à 961 K€,
  - ↳ Le montant de la déduction exceptionnelle de 40 % est de 384 K€ sur la durée d'amortissement des biens,
  - ↳ La déduction pratiquée sur le résultat fiscal 2020 de la société au prorata temporis est de 58 K€.

**3 - Succursale tunisienne**

- ↳ Le contrat en Tunisie a pris fin en février 2014. Depuis cette date, le groupement n'a plus d'activité.

- ↳ Les comptes sociaux de l'exercice 2020 de la SA G.P.E., pour son établissement tunisien, ont été impactés pour :

Total des charges	0 K€
Total des produits	3 K€
Solt un résultat de	+ 3 K€

Le résultat est imposable en Tunisie

Le cours de change des postes de bilan à la clôture au 31/12/2020 : 1 € = 3,2879 Tnd  
 Le cours de change des postes d'exploitation à la clôture au 31/12/2020 : 1 € = 3,2084 Tnd

**4 - Crédances et dettes d'impôts différences ou latentes**

Crédances et dettes d'impôts K€	Assiette K€	Taux	Montant K€
<b>Provisions et charges non déductibles l'année de comptabilisation à déduire ultérieurement</b>			
* Accroissements futurs de l'IS			
- Amortissements dérogatoires	551	26,50	146
Total dettes	551		146
* Allégements futurs de l'IS			
- Frais à payer et provision	28	26,50	7
- Participation des salariés	+	26,50	+
- Déficit fiscal	14 797	26,50	3 921
Total créances	14 825		3 928
<b>Total</b>	<b>- 14 274</b>		<b>- 3 783</b>

**5 - Tableau des participations et filiales**

\* (détail) en annexe

**6 - Parties liées**

Les SCI sont contrôlées par la famille PIZZORNO.

Parties liées	Loyers et charges	Crédances	Dettes
SCI Nartuby	58	+	+
SCI François Charles	648	+	+

Annexe-Elément 15 A

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS EN €

INFORMATIONS FINANCIERES	CAPITAL (*)	CAP. PROPRES AVT AFFECT. RESULTAT (*)	% DU CAPITAL DETENU	VALEUR COMPT TITRES DETENUS BRUTE	VALEUR COMPT TITRES DETENUS NETTE	PRETS & AVANCES CONSENTEES	AVALS & CAUTIONS DONNES	CA HT DERN. EX. ECOULE(**)	RESULTAT DERN. EX. CLOS(**)	DIVIDENDES ENCAISSEES AU COURS EX.
--------------------------	-------------	--	---------------------	---	---	----------------------------	-------------------------	----------------------------	-----------------------------	------------------------------------

Participations										
SCIC-IRFEDD	46 740	non connu	5,35	2 500	2 500			non connu	non connu	
SPANC SUD SAINTE BEAUME	30 000	non connu	30,00	9 000	9 000			non connu	non connu	12 000
TEOMARA	183 742	3 236 392	5,00	10 336	10 336			5 182 586	594 753	

Filiales										
DRAGUI-TRANSPORTS	153 150	32 229 131	95,64	7 858 747	7 858 747			74 942 536	-766 599	960 624
PE INDUSTRIES	24 675 550	13 104 620	100,00	24 675 556	24 675 556			31 400	657 911	
PE INTERNATIONAL	1 010	-153 841	100,00	1 010	0	152 466		0	-23 743	
DEVERRA	37 000	21 305	99,84	36 940	18 740	59		0	-2 505	
ABVAL	1 000	-13 000	100,00	1 000	0	45 251		0	-2 391	
PIZZORNO GLOBAL SERVICES	1 000	-11 283	100,00	1 000	0	17 201		0	-3 162	
TEODEM	2 434 588	1 348 799	49,33	1 149 472	0			3 709 922	-6 177 881	
TEORIF	119 433	898 905	49,00	13 291	13 291	1 240		1 893 238	-288 472	
PROPOLYS	14 800 400	22 863 920	100,00	14 800 450	14 800 450			76 681 451	835 745	500 000
PE SERVICES (1)	10 100	-492 501	100,00	10 100	0	729 711		0	-19 713	
ZEPHIRE (2)	1 000 000	-11 479 914	50,50	505 000	505 000	33 563 712		23 955 398	-19 664 81	
DRAGUI-GAZ	10 000	-39 610	50,00	5 000	5 000			567 209	69 466	

- (\*) y compris le capital, les subventions d'investissement et les amortissements dérogatoires

- (\*\*) taux valorisation postes de bilan à la clôture de la SARL SEGEDEMA &amp; TEODEM &amp; TEORIF &amp; TEOMARA au 31/12/2020 : 1 € = 10,8848 dh

- (\*\*) taux valorisation postes d'exploitation à la clôture de la SARL SEGEDEMA &amp; TEODEM &amp; TEORIF &amp; TEOMARA au 31/12/2020 : 1 € = 10,8496 dh

- (1) Compte tenu de la situation de la société, le compte courant de PE SERVICES est déprécié à hauteur de 506 K€ au 31/12/2020.

- (2) Compte tenu de la situation de la société, le compte courant de ZEPHIRE est déprécié à hauteur de 817 K€ au 31/12/2020.